

*Fonds culturel de l'Ermitage pour l'art contemporain*  
*Les Vallons*  
*23 rue Athime Rué*  
*92380 Garches*

*« Il sole non vede mai l'ombra »*  
*« Jamais le soleil ne voit l'ombre »*  
*Léonard de Vinci*



Sous l'impulsion de son président fondateur, **Martine Renaud-Boulart**, directeur de programme de leadership à HEC, et parrainé par le **Ministère de la Culture et de la Communication**, le Fonds culturel de l'Ermitage a été inauguré le 15 septembre 2014 par **Jack Lang**, avec une exposition inaugurale de **Claude Mollard**, « les esprits des Vallons », dans la demeure historique des Vallons.

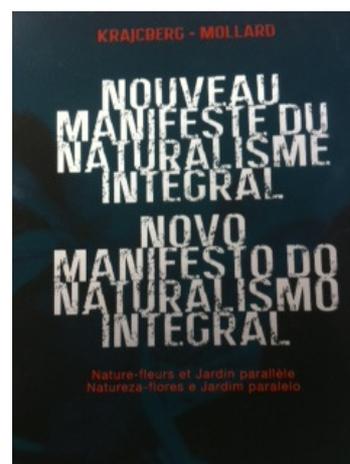


## RE-ENCHANTER L'UNIVERS DES FORMES

Le Fonds Culturel de l'Ermitage est ouvert aux artistes, de culture française, citoyens du monde, issus de toutes disciplines, vivant leur création comme un engagement pour dépasser les crises du monde contemporain et notamment la sauvegarde de la planète. Sa perspective contribue à ouvrir une voie au-delà de l'esprit antinaturaliste de Marcel Duchamp et ses disciples, qui a plus de cent ans désormais.

Il s'agit de participer au renouvellement de l'art, en soutenant le « *Nouveau manifeste du naturalisme intégral* », créé par et Frans Krajcberg et Claude Mollard en renouant avec un art engagé.

Dans la perspective d'un « **art anthropocène** », c'est-à-dire marqué par la conscience que l'influence de l'homme est devenue prédominante sur le système terrestre, la Fondation souhaite renouer un dialogue trop souvent interrompu entre les univers cloisonnés de tous les arts, pour secouer les consciences.



## RETROUVER LE « BON COMMERCE DE L'ART »

Le Fonds culturel de l'Ermitage aspire à être un des hauts-lieux de l'art, proposant un cadre où règnent l'amitié et la recherche. Il se réclame d'ailleurs de « **l'esprit des Salons** », tel que celui de Marie Du Deffand, ancêtre et modèle de la Présidente Martine Renaud-Boulart, qui rassemblait tous les esprits éclairés de son époque.

Ancêtre féminin des clubs de réflexion, le Salon met en perspective l'art actuel, dans une logique non spéculative et dans une ambiance de rencontre. Car humaniser l'art, c'est insister sur les valeurs féminines. En effet au cours de son histoire, l'art a évolué dans bien des lieux : musées, galeries, foires... Mais ces derniers temps les Salons, lieux de l'intime, ont été oubliés. Il s'agit donc d'éclairer une pratique qui n'a jamais cessé d'exister, en privilégiant l'exercice critique et les échanges interdisciplinaires.

Dans une époque où ce qui manque à l'art est la véritable rencontre entre artistes et amateurs d'art, le dialogue entre collectionneurs publics ou privés, français ou étrangers avec l'appui de nombreux intellectuels, est alors la promesse d'un renouveau, d'une recréation d'un dialogue.

Ainsi, comme le dit Claude Mollard : « Le bon commerce de l'esprit et de l'art n'est jamais démodé ! ».



*Origène, de Claude Mollard*



*Vanité, d'Olivier Masmonteil*

## LES INITIATIVES

C'est dans cet état d'esprit que le Fonds culturel de l'Ermitage veut mettre en place un certain nombre d'initiatives privées d'intérêt général.

La fondation s'inscrit dans **la continuité de l'action engagée lors de la création du Fonds Culturel Chateaufort** en 2012 par Martine Renaud-Boulart, décrite dans son livre « *Artistes et mécènes, regards croisés sur l'art contemporain* », préfacé par Jack Lang.

Par ailleurs le Fonds Culturel de l'Ermitage veut favoriser **le projet « Art et entreprise »** énoncé par le ministre de la Culture en avril 2014.

Mettre de l'art et de l'intelligence sur les murs d'une entreprise, c'est apporter un autre regard, créer de l'imagination, développer la motivation, apporter de la qualité de vie au travail, fortifier le lien social, faire de chaque employé un mécène interne pour développer l'autonomie, rendre chacun responsable et acteur.

Artistes  
Regards croisés  
et Mécènes  
sur l'Art contemporain



Martine Renaud-Boulart  
Préface de Jack Lang



## LE FONCTIONNEMENT

Le Fonds Culturel de l'Ermitage propose **d'accueillir quatre expositions annuelles** à chaque changement de saison. D'autres événements pourront être également l'occasion d'élargir la visibilité conférée aux artistes soutenus, tels que **les Journées du Patrimoine, la nuit des Musées**. Par ailleurs seront organisées des **visites privées tous les lundis**, ainsi que des expositions hors les murs dans des musées publics et fondations privées, en France ou à l'étranger.

Afin de diffuser ses choix esthétiques, le Fonds Culturel de l'Ermitage publiera chaque trimestre un numéro Hors Série **en partenariat avec Beaux-Arts Editions**, dans la collection « *Esprit des Vallons-Esprit des Salons* ».

Le Fonds culturel de l'Ermitage décernera **chaque année un Prix** à un artiste pour couronner la cohérence d'une carrière. Ce prix sera décerné par un collège d'acteurs reconnus du monde de l'art, tels que Denyse Durand-Ruel, Henri Griffon, Laurent Le Bon, Jean Hubert Martin, Jean-Luc Monterosso, Maia Paulin, Joelle Pijaudier-Cabot, Claude Pommereau. Une œuvre du lauréat sera offerte dans un grand **musée français ou étranger**. A travers des **partenariats avec des institutions publiques et privées de New-York à Kuala Lumpur**, le Fonds Culturel de l'Ermitage se propose de rendre son prix et ses artistes visibles à l'échelle internationale.

Enfin, il mettra en place des **actions caritatives à travers des ventes aux enchères** d'œuvres de ses artistes, des diners de charité, en association avec des organismes tels que *La Source* de Gérard et Elisabeth Garouste.

## LES ARTISTES

Le Fonds Culturel de l'Ermitage veut affirmer son **indépendance face aux outrances de la financiarisation de l'art**, et répondre à un manque dans l'art contemporain, choisissant notamment la **liberté par rapport aux courants artistiques**.

Parmi les « **artistes émergents** » soutenus figurent également François Abélanet, Pierre Boncompain, Dobrawa Borkala, David Daoud, Valérie Honnard, Dongni Hou, Cornelia Konrads, Nicolas Lefebvre, Naziha Mestaoui, Zad Moultaqa, Otobong Nkanga, Julie Perrin, Pascale Remita, Evariste Richer, Charles Serruya, Katherine Tisé, Yann Toma, Vana Xenou, Kimiko Yoshida, Shen Yuan, avec le parrainage « **d'artistes confirmés** » comme Christian Boltanski, Gérard Garouste, Frans Krajcberg, Bertrand Lavier, Annette Messager, Jean Pierre Raynaud, Tomi Ungerer...

## LES ASPECTS FISCAUX

Voulez vous nous rejoindre dans cette **aventure philanthropique qui présente les avantages du mécénat, enrichit notre collaboration** et valorise votre image ?

Vous êtes un **particulier** : Le mécénat permet en effet de déduire 66% de votre IRPP et 75% de votre ISF. Suivant votre cotisation annuelle, vous pouvez être :

- Membres bienfaiteurs : 250 euros : vous avez accès à tous les vernissages et tous les catalogues, vous recevrez une édition limitée à chaque nouvelle exposition, vous pouvez également suggérer d'organiser toutes visites privées qui vous conviendraient.
- Membres abonnés : 100 euros : vous avez droit à 4 visites privées par an.
- Un « Club des Vallons » réunira des collectionneurs qui, pour une cotisation de 1000 euros, pourront recevoir par tirage au sort une œuvre d'un artiste de l'année, vue et acquise au cours des visites d'ateliers et des expositions trimestrielles.

Vous êtes une **entreprise** : la fiscalité permet de déduire 60% du montant des versements effectués, pris dans la limite d'un plafond unique de 5/1000 du chiffre d'affaires hors taxe, effectués par les entreprises assujetties à l'IS. Suivant votre investissement annuel vous bénéficierez de 25% d'avantages en nature et serez :

- Membre fondateur : 50 000 euros : vous disposerez d'une journée privative aux Vallons pour organiser un événement de votre choix, en compagnie d'un artiste pour travailler sur votre image.
- Membre partenaire : 25 000 euros : vous bénéficierez d'un déjeuner de travail aux Vallons pour travailler sur votre image.

Nos mécènes seront présents sur tous nos newsletters à 35 000 personnes du monde de l'art : cartons d'invitation au vernissage, brochure, page Face-book et site internet de la fondation et sur le catalogue Beaux arts Hors série trimestriel.

Nous limiterons chaque année le nombre de nos mécènes à 10, en évitant la concurrence des secteurs. Ces informations fiscales sont conformes à la législation en vigueur à la date d'impression de la présente plaquette (juin 2014).



*Soirée dédicace Martine Boulart et Claude Mollard avec Jack Lang, Olivier Masmonteil et Mathieu Mercier*



*Inauguration de l'anamorphose de Francois Abelanet*

**Remerciements à nos mécènes et partenaires : Ministère de la Culture, Mairie de Garches, Département des Hauts de Seine, Maison Européenne de la Photographie, Espace Krajcberg, Claude Pommereau pour Beaux-Arts, Guillaume Piens pour Art Paris, Claude Fain pour Asia Now Paris, Jacques Attali pour ESA de Beyrouth, Pierre Bergé pour Prunier, Champagne Nicolas Feuillatte, Trianon Palace de Versailles.**

*Martine Renaud-Boulart*

[martine.boulart@mrconseil.com](mailto:martine.boulart@mrconseil.com)

[fondscultureldelermitage@mrconseil.com](mailto:fondscultureldelermitage@mrconseil.com) 06 07 64 27 93